

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2015

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17^e à Paris de 14h à 19h

• Présents :

Claude Bureau (CB), vice-président, Céline Chicha-Castex (CCC) personnalité qualifiée représentant la BnF, Michel Cornu (MC), trésorier, Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Catherine Gillet (CG), présidente, Christine Moissinac (CM), Anne Paulus (AP), secrétaire, Maxime Préaud (MP), président honoraire, Ana Sartori (AS), Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)

· Absents:

Dominique Aliadière (DA), Marianne Durand-Lacaze (MDL), Lauren Laz (LL), *vice-présidente*, David Maes (DMa), Daniel Moret (DMo), Grazia Rapacciulo (GR) et Michel-Henri Viot (MHV)

Voici les points de l'ordre du jour :

1 - Planning des prochaines réunions de CA

Le jeudi 10 décembre de 18h à 22h Le jeudi 14 janvier 2015 : bureau élargi de 18h à 22h Le jeudi 4 février 2016 de 18h à 22h

Le jeudi 31 mars 2016 de 18h à 22h

Le jeudi 12 mai 2016 de 18h à 22h

Le jeudi 30 juin 2016 de 18h à 22h

Ces réunions auront lieu a priori à la Maison des associations du 17e

2 – Carte de vœux et affiche lithographique

Afin de mieux rendre visible la fête de l'estampe et le fait que ce soit Manifestampe qui l'a créée, il avait été décidé lors du dernier CA de faire une carte de vœux et une affiche reprenant le même motif en lithographie. L'artiste Corine Forget a accepté notre proposition et est d'accord pour créer la ou les pierres.

Un premier devis obtenu auprès de l'atelier Bramsen s'élève à 2932 euros TTC pour imprimer une affiche A3 en lithographie 3 couleurs avec mise à disposition des pierres dans l'atelier. Ce montant étant reconnu trop élevé pour Manifestampe, il nous faut revoir le projet. Après débat, il est donc décidé en séance de :

- Demander une création pour une carte de vœux en lithographie 1 couleur.
- Etudier avec DMa si il peut, à partir de ce « motif » créer une affiche Fête de l'estampe qui serait imprimée en grand tirage numérique ou offset. Cette affiche serait envoyée aux participants de la fête de l'estampe.
- MC prend le suivi technique de ce dossier. Il demandera 1 devis pour 200 cartes de vœux, afin de prendre en compte les «grands noms » qui vont être démarchés prochainement.
- Le fichier des destinataires de la carte de vœux 2015 va être renvoyé par MC afin que cette liste soit retouchée.

3 - Tiers renouvelable du CA

A la prochaine AG, D. Aliadière, M. Cornu et L. Laz sont démissionnaires d'office.

Afin que 5 (sur les 15) membres du CA soit renouvelables, il a donc été convenu que 2 membres seraient tirés au sort. CB et SVB ont été désignés par le hasard pour être démissionnaires d'office. Tous peuvent se représenter, bien entendu.

4 – Local fédéral

Bertrand Renaudineau et Laurence Paton (éditions Gallix) membres partenaires, ont proposé à Manifestampe de louer une partie de leur bureaux soit un local de 45-50 m2 situé 5 rue Pierre Semard 75009 Paris au métro Cadet. Ce local comporte 1 grande pièce donnant sur la rue et une salle attenante plus petite.

Le CA accueille cette nouvelle avec beaucoup d'enthousiasme et les remercie. Le local devrait être disponible au printemps 2016. Le CA est d'accord à l'unanimité pour signer un bail d'un an renouvelable pour 600 euros par mois (hors charges).

CG et MC ont visité les lieux. Un compte rendu de visite rédigé par CG avait été communiqué au préalable à tous les membres du CA.

Dans un premier temps, l'adresse du siège social ne sera pas modifiée. L'adresse postale visible sur le site et sur nos correspondances devra être modifiée lorsque que ce sera confirmé.

CB rappelle que ce (petit) local n'est pas la Maison de l'estampe.

Ce sera le lieu où nous pourrons nous réunir, recevoir les master class, stocker les affaires de Manifestampe, lci & Là. La possibilité d'y organiser des petits événements a été évoquée.

CM et KEC vont préparer un projet de bail avant le prochain CA.

Compte tenu de la dépense supplémentaire que cette location va représenter, MC suggère d'augmenter très sensiblement les cotisations. Cette question sera étudiée au prochain CA.

5 - Fête de l'estampe (FdE)

Les documents (flyer, affiche et carte postale) mis au point par DMa ont été examinés en séance. Le QR code devra être retiré car notre site n'est pas encore responsive. MP se charge de la relecture fine.

Comme nous sommes sans nouvelle du ministère de la Culture, la lettre de relance à propos du parrainage doit être envoyée au plus vite. (MDL ?)

Produits dérivés

CG a commandé 100 tabliers. Ils sont arrivés. Le tablier sera vendu 20 euros l'unité. Cette année, nous vendrons également le sac (non daté). Des réductions de frais de port seront prévues pour les commandes par correspondance. Un discount est également prévu pour les commandes en nombre.

CG se charge de créer le bon de commande.

SVB va se charger des commandes et envois. AP lui transmettra les éléments de l'an passé.

Site fetedelestampe.fr

AP est en relation avec la Junior Entreprise de l'ISEP (école d'ingénieurs en informatique). Un devis de 1152 euros TTC pour la mise à jour de ce site et l'amélioration de certaines fonctionnalités a été accepté. Cette junior Entreprise a très bonne réputation et a reçu de nombreux prix qui attestent de son sérieux. Par la suite Manifestampe envisage de demander les développements nécessaires pour rendre le site responsive. Dans un premier temps, on s'en tient à cette première prestation qui est la plus urgente. Objectif : début novembre. Une prise en main du site mis à jour sera ensuite effectuée par SVB et KEC avec CG et AP.

Un événement Fête de l'estampe à la Cité Internationale des Arts (CiA)

AP et CG ont diffusé un document de présentation d'un projet autour de l'édition (estampes et livres d'artistes) en France à travers la présentation des travaux de 6 à 8 acteurs aux profils divers (associations, ateliers privés, institutions,...)

AP a négocié une location qui s'élèverait à 5100 euros pour la 2^e quinzaine de mai 2016.

Le budget global était donc de 9100 euros en considérant 4000 euros de frais de communication (dont 2900 euros de devis d'attaché de presse.

3 entités ont été contactées et ont adhéré aux enjeux de l'événement. Malheureusement, ne bénéficiant pas de soutien financier autre il s'est avéré que nous n'avons pas pu obtenir l'engagement ferme de 2 des 3 acteurs principalement pressentis. Ce projet n'aura pas lieu en 2016.

CB insiste sur l'intérêt de préparer dès maintenant le 1^{er} projet intitulé « Maison de l'estampe – première pierre » communiqué à tout le CA en juillet 2015. Une équipe doit se mettre en place pour cela dès maintenant.

Toutefois AP informe le CA que nous allons devoir chercher un autre lieu car la galerie de la CiA sera probablement fermée pour travaux en 2017.

AP propose de recontacter l'attachée de presse et de voir avec elle si une prestation pour la FdE serait envisageable et à quel prix. Un débat sur le coût de cette prestation a eu lieu. SVB souligne que nous devons nous faire aider et sous-traiter de plus en plus car la surcharge guette pour mener à bien les projets engagés.

CM suggère de faire appel à des étudiant d'école de communication visuelle. CG rappelle que nous avions été approchés par des étudiants mais, n'ayant pas de vrais locaux, il ne nous a pas été possible d'envisager de proposer le moindre stage.

6 - Travaux des commissions

En préalable CG rappelle qu'il est conseillé de faire appel à la contribution d'adhérents non-membres du CA pour aider aux travaux des différentes commissions. Nombreux sont les membres du CA à participer à plusieurs commissions :

CB ajoute que le rôle des commissions est double : préparer les décisions à prendre en CA, tout en assumant des tâches concrètes dans le domaine concerné.

CG a renvoyé à tous les membres du CA le tableau avec les objectifs de chaque commission, afin que celui-ci soit éventuellement complété ou amendé.

CG rappelle à l'ensemble du CA qu'il est parfois très utile d'utiliser Skype pour se réunir virtuellement et converser à plusieurs ; cela permet un gain de temps précieux.

Commission Maison de l'estampe (MdE)

CM rappelle qu'au cours de la réunion de la commission, il est clairement apparu que la MdE et le local fédéral sont bien distincts. Plus largement, la MdE est destinée à être une entité séparée de Manifestampe. CG conseille d'en faire une structure propre dont Manifestampe serait un acteur.

MC propose donc de déposer des statuts de la MdE dès que possible. Ainsi, elle existera juridiquement.

Suite aux différents RDV de cet été et notamment celui à la mairie de Paris, CG indique que pour que le dossier de la MdE soit plus percutant auprès de nos interlocuteurs futurs, il faut continuer de l'enrichir en ajoutant notamment les besoins chiffrés en surface et un exemple de programmation annuel.

Commission Internet

Le compte Facebook de Manifestampe a été transformé en page (imposé par Facebook à toutes les associations et personnes morales). Cette 2^e page faisait doublon avec la page historique. Elle a donc ét supprimée. GR va reprendre la gestion des publications de Manifetsampe sur Facebook.

AP est donc en contact avec La Junior entreprise de l'ISEP. La faisabilité de l'amélioration du site Manifestampe a été établie. La transformation en un site responsive également.

Il est convenu de faire ses améliorations dans un second temps, après la mise à jour du site fêtedelestampe.fr, si nous sommes satisfaits de ces prestataires.

Commission financement

CM souhaite connaître la décision du CA concernant les propositions de la commission financement présentées en juin dernier par AS et notamment concernant la proposition de vente aux enchères.

A la présentation de juin, cette proposition originale avait retenu l'attention mais le CA avait été demandé des compléments sur la faisabilité de l'implication d'un commissaire priseur bénévole. De plus, il apparaît encore prématuré de connaître le nombre d'artistes médiatisés qui offriraient une estampe. CCC estime en effet que sans estampes de «grands noms », Manifestampe aura toutes les peines du monde à attirer l'attention sur l'événement.

AS propose une autre voie de recherche de financement, qui pourrait être plus facile à mettre en œuvre que l'organisation d'une vente aux enchères. Il s'agit de rechercher des mécènes en démarchant des entreprises. Il faut construire un dossier à envoyer à des entreprises ; l'objectif serait de demander 1000 euros par an.

MC note que l'ensemble de la commission financement n'a pas été tenu informé de cette proposition.

SVB estime que cette proposition est intéressante dans l'absolu mais il faut trouver les bonnes entreprises auxquelles écrire.

CM souligne la nécessité de proposer un retour à ces entreprises mécènes. Pourquoi ne pas leur proposer une partie de lci & Là ?

Commission événements

MP a envoyé aux membres du CA un document de présentation de son projet de master class consacrée à la réalisation d'un catalogue raisonné. Ce projet séduit le CA.

AS renouvelle sa proposition d'animer une master class sur les démarches artistiques et précise qu'un document de présentation est en cours de rédaction.

MP propose également de faire venir un intervenant pour animer une session d'information autour de la question du cadre fiscal des artistes. Le CA estime que ce type de service relève plutôt d'une instance telle que la MdA car elle n'est pas spécifique aux artistes du monde de l'estampe.

7 - Prochaine réunion

La prochaine réunion du CA aura lieu le jeudi 10 décembre de 18h à 22h à la maison des associations du 17°.